



Compte rendu du Comité Social d'Administration Local du 30 septembre 2026

Ordre du jour

- 1 – Approbation de PV du CSAL (pour avis) ; point reporté
- 2 – Présentation du projet de réorganisation des structures du réseau au 1^{er} septembre 2027 (pour information) ; (pages 2 à 3)
- 3 – Spécialisation de la gestion hospitalière et des établissements sociaux et médico-sociaux à échéance 2027 (pour avis) ; (page 4)
- 4 – Propositions de positionnement des plages horaires du CCA (pour avis) ; (page 5)
- 5 – Bilan des entretiens professionnels 2025 (pour information) ; (pages 5 à 6)
- 6 – Bilan des mouvements locaux au 1^{er} septembre 2026 (pour information) ; (pages 6 à 9)
- 7 – Point sur les travaux immobiliers au CDFiP d'Arras Montuelle (pour information) ; (pages 9 à 11)
- 8 – Questions diverses (pages 11 et 12).

En réponse à notre déclaration liminaire, M. BORREDON, Président du CSAL en l'absence de M. LELEU, précise que, selon lui, la DG reconnaît la dette technique et n'a rien caché sur la question des piratages.

Il partage nos préoccupations concernant les dérèglements climatiques. Il ne veut pas laisser dire que rien n'est fait à la DGFIP pour améliorer la rénovation énergétique des bâtiments, mais précise que des travaux d'urgence sont à prioriser.

Il rappelle les mesures nationales et locales prises pour éviter une détérioration des conditions de travail en période de fortes chaleurs : adaptation des horaires, télétravail et en dernier recours Autorisations Spéciales d'Absence.

Solidaires Finances Publiques rappelle que certains responsables de service refusent le télétravail ou conditionnent son attribution à des contraintes de distance, en contradiction avec les consignes nationales. Nous demandons qu'un plan de continuité de l'activité clair soit établi et qu'il s'impose lorsque les conditions de travail sont impactées par le climat ou des catastrophes naturelles. Nous dénonçons les mesures conditionnant l'attribution de budgets de rénovation énergétique des bâtiments.

Nous rappelons également l'urgence d'une vraie bifurcation en matière d'écologie.



Présentation du projet de réorganisation des structures du réseau au 1^{er} septembre 2027

Fermeture et transfert de l'antenne de St Pol-sur-Ternoise du SIP d'Arras au siège :

Emplois en ETP concernés : 1 A et 3 B

Distance entre les deux sites : 39 km

Relocalisation du SGC de St Pol dans un bâtiment d'une taille plus adaptée sur le territoire de St Pol.

Fermeture et transfert au siège des antennes de SIE :

- antenne du SIE de Calais à Longuenesse :

Emplois en ETP concernés : 1 A, 8 B et 1 C

Distance entre les deux sites : 48 km

- antenne du SIE de Boulogne-sur-Mer à Ecuire :

Emplois en ETP concernés : 1 A, 9 B et 1 C

Distance entre les deux sites : 39 km

Fermeture et transfert des SGC de plus petite taille :

- SGC de Fruges :

Transfert de l'activité et des ETP au SGC de Montreuil-sur-Mer.

Emplois en ETP concernés : 1 Idv CN, 3 B et 2 C ainsi qu'un CDL Idv CN

92 budgets en gestion liés aux 49 communes de la CC du Haut-Pays du Montreuillois soit plus de 15 700 habitant-es.

123 000 lignes de titres et 43 000 lignes de mandats

Distance entre les deux sites : 34 km

Renfort de France Service à Fruges prévu : 4 demi-journées par un-e agent-e du SIP de Montreuil.

- SGC de Bapaume :

Transfert de l'activité et des ETP au SGC d'Arras.

Emplois en ETP concernés : 1 Idv CN, 1 A, 3 B et 1 C ainsi qu'un CDL A.

184 budgets en gestion liés aux 64 communes de la CC Sud-Artois soit environ 27 000 habitant-es.

31 000 lignes de titres et 54 000 lignes de mandats.

Distance entre les deux sites : 24 km

Renfort de France Service à Bapaume prévu : 4 demi-journées par un-e agent-e du SIP d'Arras.

- Fermeture et transfert de la trésorerie hospitalière de Boulogne-sur-Mer :

Trésorerie gérant deux budgets d'établissements du GHT Côte d'Opale : celui du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer et celui de l'institut Albert Calmette à Camiers.

Emplois en ETP concernés : 1 Idv HC, 1 A, 5 B et 4 C.

500 000 lignes de titres et 78 000 lignes de mandats.

Distance entre les deux sites : 35 km.

Tous les « projets » ont reçu l'accord du Préfet avant leur présentation aux représentant-es du personnel. Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la place laissée au dialogue lorsque les points sont inscrits à l'ordre du jour pour



information.

La Direction estime que le Préfet est soucieux de maintenir un service public.

Solidaires Finances Publiques propose d'expliquer au Préfet la différence entre un vrai service aux publics et un service public de façade.

Lors d'une visite à la trésorerie hospitalière de Boulogne-sur-Mer, M. Borredon a évoqué l'opportunité de suppression de ce service comme « fenêtre de tir ». C'est effectivement comme ça qu'il faut le ressentir. La Direction saisit l'opportunité de détruire massivement les conditions de travail des agent-es en envoyant leur service à 35 km. Au prix du carburant, ajouter 70 km au trajet quotidien des agent-es est une bonne méthode pour redonner du pouvoir d'achat !

Lors du séminaire SIE réuni suite au constat du désarroi des agent-es dans l'observatoire interne, des actions avaient été présentées pour améliorer le fonctionnement des SIE et les conditions de travail des agent-es écrasé-es par une charge de travail trop importante. La Direction ne présente aucun bilan de ces actions et décide unilatéralement de dégrader les conditions de travail d'agent-es qu'elle prétendait aider il y a peu de temps.

La Direction précise que lors de l'annonce de la fermeture des structures de plus petite taille, les maires des communes concernées ne sont pas tombé-es de l'armoire.

Solidaires Finances Publiques constate que les collègues non plus ne sont pas tombé-es de l'armoire mais que les trajets journaliers plus longs et les difficultés de concilier vie de famille et vie professionnelle induites laisseront autant de séquelles que si ça avait été le cas.

L'augmentation du nombre de permanences en France Service permet de mieux faire passer la pilule auprès des collectivités locales mais celles-ci impacteront les agent-es des SIP, service en charge de l'accueil, et ne permettront pas aux agent-es des SGC de bénéficier de moins de déplacements.

Le seul résultat de ces opérations sera une nouvelle dégradation du Service Public et une détérioration très conséquente des conditions de travail des agent-es.

Solidaires Finances Publiques interroge la direction sur le sort des agent-es techniques et Berkani impacté-es par la fermeture de sites, comme St Pol par exemple. La direction précise que des postes à proximité peuvent être proposés si il en existe encore à proximité. Si l'entretien des bâtiments est confié à une entreprise, la direction n'affectera pas un-e agent-e Berkani sur le site. La seule option possible sera alors le licenciement.



Spécialisation de la gestion hospitalière et des établissements sociaux et médico-sociaux à échéance 2027

Dans le cadre du transfert des budgets d'hôpitaux et d'établissements sociaux et médico-sociaux des SGC vers les trésoreries hospitalières les plus proches des opérations ont été réalisées en 2025 et 2026.

Des opérations de transfert ont été modifiées suite à la mise en place de Groupements Territoriaux Sociaux et Médico-Sociaux.

Des opérations de transfert de gestion de budgets sont prévues en 2027 :

Au 1^{er} janvier :

- Transfert de la gestion du budget de l'EHPAD d'Avion de Lens CH à Arras CH,
- Transfert de la gestion du budget de l'EHPAD d'Arques du SGC de St Omer à Lens CH.

Au 1^{er} septembre 2027, la gestion des budgets transférée à Lens CH concerne :

- le Centre Hospitalier de Béthune et l'EHPAD de Lestrem actuellement gérés par le SGC de Béthune,
- l'Etablissement Public de Santé Mental Val de Lys, l'EHPAD de Lillers, l'EHPAD de St Venant, l'EPC Les passerelles, actuellement gérés par le SGC de Lillers.

Transferts d'emplois :

- 5 emplois (2 B et 3 C) seront transférés du SGC de Béthune à Lens CH,
- 3 emplois (2 B et 1 C) seront transférés de l'antenne du SGC de Lillers à St Venant à Lens CH.

Les locaux actuels de Lens CH sont situés à Liévin, le poste sera déplacé au Centre des Finances Publiques de Lens.

Gestion à distance des hébergé-es des EHPAD budgets annexes de CCAS et de SIVOM :

Lens CH gèrera à distance les hébergé-es :

- des EHPAD Marie Curie et Frédéric Degeorge actuellement géré-es par le SGC de Béthune ;
- de l'EHPAD d'Arques actuellement géré-es par le SGC de St Omer.

Solidaires Finances Publiques demande quels emplois du SGC de Béthune seront concernés par le transfert à Lens CH.

La direction précise que la gestion de ces établissements n'est pas assurée par des agent-es en particulier et que tous·tes les agent-es du SGC de Béthune seront concerné-es par la restructuration.

Solidaires Finances Publiques rappelle que tous·tes les agent-es affecté-es au SGC de Béthune (hors ALD et EDR) pourront bénéficier de la priorité pour restructuration de service et, si nécessaire, de la levée d'un délai de séjour géographique.

La direction précise que les agent-es du service dont l'indice est le plus faible perdront leur poste dans les grades concernés par le transfert d'emploi mais seront prioritaires si un poste se libère au SGC de Béthune.

Vote unanime contre des élu-es en CSAL.



**Propositions de positionnement des plages horaires du Centre de Contacts
Amendes**

1ère proposition	Matin		Après-midi	
	Début	Fin	Début	Fin
Plages fixes	9h30	11h30	14h00	16h00
Plages variables	7h30	9h30	16h00	19h00
Plages variables méridiennes		11h30	14h00	

2ème proposition	Matin		Après-midi	
	Début	Fin	Début	Fin
Plages fixes	9h45	11h30	14h00	16h00
Plages variables	7h45	9h45	16h00	19h00
Plages variables méridiennes		11h30	14h00	

Solidaires Finances Publiques constate que la 2ème proposition ne respecte par les conditions de l'article 3 de l'instruction harmonisée relative au temps de travail qui définit la durée totale des plages fixes à 4 heures.

Nous demandons également que, par souci d'équité, tous les services implantés sur le site puissent bénéficier d'un choix horaire.

La Direction indique que la 1ère proposition est celle qui est appliquée actuellement. Elle ne souhaite pas permettre à tous les services de voter pour leurs horaires.

En conséquence, Solidaires Finances Publiques vote contre ces propositions.

Bilan des entretiens professionnels 2025

Catégorie	Agent-es évalué-es	Refus de signature	Recours AH			Recours en CAPN *		
			Satisfaction totale	Rejet partiel	Rejet total	Satisfaction totale	Rejet partiel	Rejet total
A+	101							
A	216			1				
B	579			1	2			1
C	325			1	2			
Berkani	16							
Total	1237	7		3	4			1

* Les CAPN de recours B et C sont organisées en septembre 2026



Les refus d'entretien ne sont pas comptabilisés.

Les recours se répartissent sur les services suivants :

- SGC de Calais : 2 recours auprès de l'Autorité Hiérarchique portés ensuite en CAP Nationale,
- SIE de Calais : 1 recours auprès de l'Autorité Hiérarchique,
- SIE de Lens : 1 recours auprès de l'Autorité Hiérarchique,
- SGC de Béthune : 1 recours auprès de l'Autorité Hiérarchique,
- CDC de Lens : 1 recours auprès de l'Autorité Hiérarchique porté ensuite en CAP Nationale,
- BCR : 1 recours auprès de l'Autorité Hiérarchique.

Les suites données à deux recours en CAP Nationale ne sont pas connus à la date du bilan.

Les principaux motifs de recours portent sur :

- les cotations du tableau synoptique, ou items du tableau des compétences managériales pour les cadres A,
- l'appréciation des objectifs assignés pour l'année,
- certaines mentions des appréciations générales,
- les perspectives professionnelles.

Solidaires Finances Publiques constate la lourdeur de la procédure de recours qui décourage souvent les agent-es. La proximité de l'Autorité Hiérarchique, souvent chef-fe du service d'affectation de l'agent-e, peut dissuader le dépôt du recours. Les agent-es craignent souvent une certaine rancœur du-de la chef-fe de service qui doit répondre à un recours hiérarchique.

Lors d'un collège des cadres, un théâtre d'intervention avait mis en scène des situations en lien avec les entretiens individuels d'évaluation. Le but de cette séance était de faire prendre conscience de situations difficiles lors des entretiens professionnels.

Solidaires Finances Publiques demande qu'une formation soit délivrée aux adjoint-es qui se retrouvent évaluateur-rices sans réelle connaissance de l'exercice. Nous revendiquons des entretiens collectifs mieux appropriés au travail par équipe dans les services.

Bilan des mouvements locaux au 1^{er} septembre 2026

158 agent-es ont déposé une demande de mutation locale pour 2026 comportant pour certaines, plusieurs vœux :

Répartition par corps :

- B : 82 demandes dont 61 internes, 5 suite à suppression de postes,
- B géomètres : 2 demandes dont 1 interne,
- C : 47 demandes dont 34 internes,
- C stagiaires : 14 demandes.

La Direction a fait le choix de geler 7 postes pour pallier le manque d'effectifs.

Gels de postes :

- SGC de Lens : 1 poste B,



- SGC de St Omer : 1 poste C,
- SCG de St Pol : 1 poste B
- SIP d'Arras : 1 poste B,
- SIP de Boulogne : 1 poste C,
- SIP de Bruay : 1 poste C,
- SIP de St Omer : 1 poste C.

Au Centre de Contacts Amendes, ont été recruté·es dans le cadre d'un appel à candidature national :

- 6 B,
- 27 C stagiaires,
- 13 C contractuel·les.

Informations sur le mouvement

En pourcentage	B titulaires		B géomètres titulaires		C titulaires		C stagiaires
	Interne	Externe	Interne	Externe	Interne	Externe	Externe
Ont obtenu leur vœu 1	52	38	0	0	47	31	14
Ont obtenu un vœu de 1 à 3	69	71	100	0	65	54	29

L'affectation locale des inspecteur·rices se fait maintenant selon un mode de recrutement au choix.

Après recensement par mail, une liste de postes vacants ou susceptibles de l'être a été publiée sur Ulysse 62 le 2 avril 2026.

La fin du dépôt de candidatures était fixée au 15 mai.

Le classement des candidat·es par les recruteur·es a été demandé pour le 1^{er} juin.

Les affectations locales ont été publiées le 26 juin 2026.

22 inspecteur·rices ont été contraint·es de déposer une demande de mutation suite à la restructuration/suppression de leur service.

20 ont obtenu une affectation locale sur un poste vacant, 1 et obtenu un poste au Centre de Contacts Amendes de Longuenesse, 1 a obtenu la Brigade de Programmation de la Dircofi Nord.

37 fiches de postes ont été publiées sur les services suivants :

- BCR Arras,
- BDV d'Arras : 8 candidatures pour le poste,
- BDV de Boulogne,
- BDV de Bruay : 8 candidatures pour le poste,
- Calais CH,
- Centre de Contacts de Lens,



- Direction : Division Assiette, Division Affaires Juridiques et Recouvrement (DAJR), Division BIL, Division Stratégie, Domaine (rédacteur et évaluateur), huissier : 10 candidatures pour le poste à la DAJR,
- Lens CH,
- PCRPA Arras,
- PCRPA de Montreuil,
- PELH de Lens : aucune candidature pour ce poste.
- PELP,
- Pôle Départemental d'Expertise (né de feu le PCE)
- Pôle Départemental de Programmation (né de feu le PCE)
- PRS
- PTGC Arras,
- SGC d'Arras,
- SGC Boulogne,
- SGC de Bruay,
- SGC de Calais,
- SGC de St Omer,
- SIE de Béthune : 9 candidatures pour le poste,
- SIE de Boulogne,
- SIE de Lens : 9 candidatures pour le poste,
- SIP d'Arras : à Arras et à l'antenne de St Pol : aucune candidature pour le poste à l'antenne,
- SIP de Béthune : 10 candidatures pour le poste,
- SIP Bruay,
- SIP de Lillers,
- SIP de Montreuil : aucune candidature pour ce poste.
- SIP de St Omer.

164 candidatures au total, 99 entretiens se sont déroulés.

La direction explique le défaut de candidature sur certains sites par un manque d'attractivité lié à l'implantation géographique ou quelquefois à la spécificité de certains métiers.

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur les problèmes d'ambiance dans certains services qui peuvent également rebuter les candidat·es.

Solidaires Finances Publiques constate qu'il est difficile pour des agent·es de ne pas être reçu·es pour un entretien lorsqu'il·elles ont postulé sur un ou plusieurs postes.

Nous souhaitons qu'il·elles soient destinataires d'un message d'explication sur ce qui a motivé le défaut d'entretien.

Un seul Conseiller Mobilité Carrière (CMC) est proposé pour les directions de l'interrégion. La direction estime que les futur·es candidat·es doivent anticiper le mouvement local et contacter le CMC bien en amont pour préparer leur candidature.

Ce recrutement est basé sur le choix hors des inspecteur·rices sont positionné·es en tant qu'ALD puisqu'il·elles n'ont pas obtenu un poste parmi ceux qu'il·elles avaient sélectionnés.



Les recruteur·es n'accueillent pas forcément le·la candidat·e retenu·e en pôle position.

Nous insistons également sur les dangers de la re-filiarisat

ion, certain·es recruteur·es préféreront un·e inspecteur·rice déjà formé·e. Ce mode de recrutement permet également toute forme de discrimination : genre, religion, racisme, grossesse....

Résultats du mouvement local A :

- 9 fiches publiées sans objet (poste non vacant),
- 1 poste non pourvu : SIP de Montreuil,
- 27 inspecteur·rices sont affecté·es,
- 3 inspecteur·rices deviennent ALD.

A l'issue des mouvements locaux :

- 27 ALD : 9 A, 7 B et 11 C,
- 13 détachements : 2 A, 6 B et 5 C.

Des services restent en sous-effectif à l'issue du mouvement : Centre de Contacts de Lens (- 5,1 C), SGC de Calais (-1,2 B et -0,7 C) et SIP de Lillers (-0,2 B et -1,7 C).

Des agent·es seront recruté·es sous contrat PACTE pour une affectation dans ces services.

Point sur les travaux immobiliers au CDFiP d'Arras Montuelle

Projet immobilier Arras :

Le dossier de densification et de rénovation totale du bâtiment Foch sera présenté devant l'ensemble des acteurs concernés (DDFiP, SIEP (Service de l'Immobilier et de l'Environnement Professionnel), BIMO (Bureau Immobilier et Maîtrise d'Ouvrage), PIE (Politique Immobilière de l'Etat), SPIB2C (Service Stratégie Pilotage, Budget), SGAR Hauts de France et Préfecture du Pas-de-Calais) avant son passage en CNIP (Conférence Nationale de l'Immobilier Public).

Note de l'auteur : le document nous est présenté avec tous ces sigles. Pour une meilleure compréhension de tous·tes, leur signification a été ajoutée....

Calendrier des travaux au CDFiP Arras Montuelle :

- juin : réunion de présentation du projet aux chef·fes de services et examen des observations (avec recommandation de ne pas diffuser les plans),
- juillet : rédaction du programme de travaux,
- août : désignation du maître d'œuvre : SCME,
- septembre : démarrage des études de conception et présentation aux équipes sur la base des études de conception,
- novembre : consultation des entreprises puis création des engagements juridiques fin 2026,
- 1^{er} semestre 2027 : lancement des travaux.

Précisions apportées par la direction : le projet demeure en dessous des exigences de



rationalisation. Le budget alloué ne permettant pas d'aller au-delà des réagencements internes du bâtiment, l'objectif a donc été de tenir compte des contraintes en modifiant les espaces de la manière la plus optimale possible tout en préservant un cadre de travail adapté aux missions.

Un budget complémentaire a été sollicité pour le retrait de cloisons au 2ème étage (présence d'amiante). Le responsable d'Arras Ch préférant des espaces de travail ouverts.

Solidaires Finances Publiques interpelle la Direction sur la nécessité de connaître le calendrier d'organisation des travaux à l'avance.

Le PCRП d'Arras a été réinstallé pour permettre d'implanter le Pôle Départemental d'Expertise. Les agent-es ont dû vider des armoires cet été, sans d'autres solutions que d'empiler les dossiers qu'elles contenaient dans des cartons au sol.

La Direction précise que des crédits vacataires sont disponibles pour 2026 et qu'il aurait été possible de les solliciter.

La direction précise que les installations futures des services se feront en open-spaces et qu'il n'est pas question de doter les adjoint-es de bureaux avec porte. Les échanges demandant de la confidentialité doivent se faire dans les espaces dédiés.

La Direction précise que les parois vitrées permettent de voir si un-e collègue ne se sent pas bien.

Solidaires Finances Publiques alerte de nouveau la direction sur les installations en espaces ouverts qui dégradent les conditions de travail. Ces espaces sont bruyants, les parois vitrées contribuent à répercuter les sons. S'obstiner à ne pas permettre aux adjoint-es d'avoir des bureaux fermés ne prend pas en compte les exigences du travail d'encadrant-e. Les ambiances dégradées dans les services installés en espaces ouverts témoignent du manque de pertinence de ces nouvelles installations. Prétendre lutter contre les Risques Psycho-Sociaux et contribuer à les aggraver est le choix fait par la DGFIP, choix que Solidaires Finances Publiques dénonce.

Nous interpellons également la Direction sur la nécessité d'améliorer l'isolation phonique de la salle de réunion du 2ème étage au CDFIP d'Arras Montuelle. Les services installés actuellement à proximité sont gênés alors que les agent-es sont nomades.

Nous alertons également la direction sur l'installation de la paierie dans les locaux du CDFIP, celle-ci ne semble pas optimale. Il en est de même pour l'installation du SIE.

La Direction prévoit d'en discuter avec les équipes et d'organiser une visite pour les agent-es de la paierie afin de leur faire connaître leurs futurs locaux.

Solidaires Finances Publiques rappelle l'impact de ce déménagement sur les collègues du SGC, ayant déjà subi le NRP et la fermeture des trésoreries, et de la Paierie qui pour certain-es s'éloignent de leur domicile.

Travaux Calais :

Nouvelles installations prévues :

- Rez-de-Chaussée : SIP
- 1^{er} étage : SIE et Calais CH,



- réinstallation du SGC à la demande du service.

Le 2ème étage sera libéré pour permettre l'installation de nouveaux services. Des réflexions sont en cours avec le rectorat de Lille et la DDETS.

Le bâtiment devrait intégrer le réseau de chauffage urbain pour la période de chauffe. L'équipe logistique est intervenue pour remplacer tous les radiateurs du 1^{er} étage comme elle l'avait fait pour le rez-de-chaussée.

Un nouveau référent Travaux a intégré la division BIL.

Questions diverses

Solidaires Finances Publiques a adressé ces questions en amont de l'instance :

*** Nous souhaitons avoir des informations sur l'attaque informatique subie par la DGFIP, : nombre de dossiers concernés dans le 62 ? quelles données ont été piratées ? quelle communication envers les usagers et les collectivités ?**

Environ 5 000 dossiers sont concernés par le piratage dans le département.

Des mails ou à défaut d'adresse mail, des courriers, ont été adressés aux particuliers.

4 ou 5 collectivités sont concernées. La communication est faite par les SGC et Trésoreries hospitalières.

*** La création de la foncière de l'état a été actée le 18 août 2026. Cette création suscite de nombreuses interrogations s'agissant tant du sort des missions actuellement exercées par les services de la DGFIP que concernant la gestion des collègues concernés. Nous souhaitons avoir des informations sur les conséquences de la création de la foncière de l'état ?**

La création de la Foncière a pour but de mieux connaître le parc immobilier de l'État afin d'en permettre une meilleure gestion et un entretien optimisé. La foncière de l'État remplace l'Agence de Gestion de l'immobilier de l'État (AGILE). Les Ministères deviendront locataires, le transfert des biens sera progressif.

A ce stade l'impact RH est en cours d'examen entre la Direction Immobilière de l'État et chaque direction. Les Pôles d'Evaluation Domaniale ne sont pas concernés par cette réforme.

*** Pouvons-nous avoir un retour d'expérience sur la panne Hélios ?**

Une communication a été faite aux responsables des services concernés. La panne résulte d'une rupture de pièce fournie par le Japon. Il y a une redondance entre deux sites : Metz et Versailles. La pièce intervient dans la redondance. Les services informatiques et les travaux Hélios ont été impactés.

Il faut améliorer la prise en compte de la redondance intégrée au dispositif.

L'impact a été moindre grâce à l'implication des agent-es et à l'appui de la DG.

L'ampleur de cette panne est exceptionnelle. Les fournitures des collectivités ont à peine été impactées. Une communication régulière a été faite auprès des associations d'élu-es, des hôpitaux. Les services ont été informés au fil de l'eau. Certaines dépenses ont été prises en charge par la Direction des Opérations de l'État.

Le problème du flou sur l'existence d'un plan B en matière de paye a été relayé à la DG.

*** Pouvons-nous avoir un point sur les journées de cohésion dans le département ?**

Il est trop tôt pour en faire le bilan. Certains services ont attendu septembre pour organiser



la journée de cohésion avec les nouveaux·elles arrivant·es.

Solidaires Finances Publiques demande à la Direction de rappeler aux gestionnaires de sites qu'il·elles doivent intégrer les agent·es Berkani et les consulter avant la mise en place de la journée de cohésion. Les agent·es Berkani de Boulogne s'interrogent sur leur participation à une journée de cohésion.

Nous avons contacté la Direction pour signaler l'inadéquation des casques audios fournis aux agent·es du Centre de Contacts Amendes.

La Direction estime que ce modèle, validé par un autre Centre de Contacts, ne peut être remplacé sans avoir auparavant été testé par les agent·es du service.

Nous interpellons la Direction sur le sujet de la prise en charge des modèles 1 par le SDIF et sur l'organisation des missions dans ce service.

La Direction précise qu'il s'agit d'un dispositif exceptionnel et qu'une enveloppe complémentaire d'auxiliaires a été attribuée au service.

Pour minimiser l'impact sur le SPF-E, les demandes seront traitées prioritairement. Le dispositif pourrait rapidement être allégé.

Vos élu·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Pascal PEIREIRA titulaires
Sylvie HAMY, Céline VANDEN-BROECK, Arnaud VANHOUCKE suppléant·es
Nadège BOTTE, experte

